PRÉPARATION AUX HABILITATIONS ÉLECTRIQUES BT – BR / BC

Durée : **21 heures**
Modalité : **Présentiel**

Nombre de participants min/max : 1/10

Inter - Prix par participant : 500,00 €
Intra - Prix par session : 2 000,00 €

Ref : MOD_2026161

Public

Électriciens, techniciens de maintenance, techniciens SAV et personnels techniques amenés à réaliser des interventions générales et des opérations de consignation sur des installations électriques basse tension.

Cette formation s'adresse aux salariés dont les missions nécessitent une préparation aux habilitations BR et BC, notamment dans les activités de maintenance, de dépannage et d'entretien des équipements électriques.

Prérequis

Posséder des compétences techniques en électricité basse tension, acquises par une formation ou une expérience professionnelle adaptée.

Savoir identifier les principaux composants d'une installation électrique et comprendre les principes de fonctionnement des circuits électriques.
Maîtriser les bases nécessaires à la réalisation d'interventions de maintenance et de consignation.

Les connaissances et l'expérience du participant sont vérifiées en amont afin de confirmer l'adéquation de la formation avec les opérations envisagées.

Objectifs

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les dangers de l'électricité et analyser les risques liés à son environnement de travail.
- Appliquer les mesures de prévention et les prescriptions de sécurité adaptées aux opérations réalisées.
- Identifier les limites de ses attributions dans le cadre des symboles BR et BC.
- Préparer, organiser et réaliser une intervention générale en basse tension dans le respect des procédures de sécurité.
- Effectuer les opérations de consignation en basse tension, notamment la séparation, la condamnation, l'identification et la vérification d'absence de tension (VAT).
- Utiliser les équipements de protection individuelle et collective ainsi que les matériels adaptés.
- Réagir de manière appropriée face à une situation dangereuse, un accident ou un incendie d'origine électrique.

IRISOLARIS IMPACT *- 1200 AVENUE OLIVIER PERROY, 13790 ROUSSET – NDA93132235813*
SAS au capital de10 000 € – Siret984 389 130 00027 – NAF7022Z –FR74 984389130

Programme et contenu

Formation initiale – Habilitation électrique BT – BR / BC
Durée : 21 heures – 3 jours

Jour 1 – Tronc commun : prévention du risque électrique (7 h)

- Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures et arc électrique.
- Contacts directs et indirects, situations dangereuses et facteurs aggravants.
- Cadre réglementaire et principes de la norme NF C 18-510.
- Symboles d'habilitation, rôles, responsabilités et limites des opérations.
- Analyse des risques et zones d'environnement électrique.
- Mesures de prévention, équipements de protection individuelle et collective.
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Jour 2 – Chargé d'intervention générale BT : BR (7 h)

- Rôle, responsabilités et limites du chargé d'intervention BR.
- Analyse des risques et préparation d'une intervention.
- Identification des circuits, équipements et sources d'énergie.
- Mise en sécurité de la zone d'intervention.
- Choix et vérification des EPI, EPC et outillages.
- Mesurages, essais, vérifications et opérations de dépannage autorisées.
- Consignation pour son propre compte dans le cadre des interventions BR.
- Exercices pratiques d'intervention sur équipement pédagogique.
- Contrôles avant remise en service et compte rendu.

Jour 3 – Chargé de consignation BT : BC (7 h)

- Rôle, responsabilités et limites du chargé de consignation BC.
- Préparation d'une consignation et identification de l'installation.
- Séparation, condamnation et identification des circuits concernés.
- Vérification d'absence de tension (VAT).
- Mise à la terre et en court-circuit lorsqu'elle est prescrite.
- Documents et échanges entre les différents intervenants.
- Consignation en une ou deux étapes selon les opérations.
- Déconsignation et conditions de remise en service.
- Exercices pratiques de consignation et de déconsignation.

Évaluations

- Évaluation théorique individuelle des connaissances.
- Évaluations pratiques individuelles des compétences BR et BC.
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'un avis après formation destiné à l'employeur.

L'habilitation électrique est délivrée par l'employeur, sous sa responsabilité.

IRISOLARIS IMPACT *- 1200 AVENUE OLIVIER PERROY, 13790 ROUSSET – NDA93132235813*
SAS au capital de10 000 € – Siret984 389 130 00027 – NAF7022Z –FR74 984389130

Moyens et supports pédagogiques

La formation se déroule dans une salle équipée et sur une plateforme technique permettant la réalisation d'exercices pratiques en basse tension.

Moyens matériels :

- Salle de formation avec vidéoprojecteur et supports de présentation.
- Coffrets électriques pédagogiques adaptés aux opérations BR et BC.
- Appareils de mesure et vérificateurs d'absence de tension (VAT).
- Équipements de protection individuelle adaptés au risque électrique : gants isolants, casque avec écran facial.
- Matériel de consignation : cadenas, dispositifs de condamnation et signalisation.
- Outillage isolé adapté aux exercices pratiques.

Supports pédagogiques :

- Présentations illustrées et documents de formation.
- Extraits des prescriptions de sécurité applicables.
- Questionnaires d'évaluation des connaissances.
- Grilles d'observation et d'évaluation des exercices pratiques.

Les équipements utilisés sont adaptés aux objectifs pédagogiques et aux opérations réalisées.

La formation alterne des apports théoriques, des échanges avec les participants et des exercices pratiques adaptés aux situations professionnelles rencontrées.

Les méthodes pédagogiques comprennent :

- Présentations interactives et échanges sur les risques électriques.
- Analyse de situations professionnelles et études de cas.
- Démonstrations commentées des procédures de sécurité.
- Exercices pratiques de préparation et de réalisation d'interventions électriques BT.
- Mises en situation de consignation, de déconsignation et de vérification d'absence de tension (VAT).
- Accompagnement individualisé et corrections collectives des exercices.

Les mises en pratique sont réalisées sur des équipements pédagogiques adaptés, dans des conditions de sécurité maîtrisées.

Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation des compétences

- Évaluation théorique par questionnaire portant sur les risques électriques, les prescriptions de sécurité et les opérations relevant des habilitations BR et BC.
- Évaluation pratique individuelle à travers des mises en situation professionnelles adaptées aux opérations d'intervention et de consignation en basse tension.
- Observation des gestes professionnels, du respect des procédures de sécurité et des limites d'intervention.

Suivi de la formation

- Émargement des participants.
- Suivi des acquis théoriques et pratiques.
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation.

IRISOLARIS IMPACT *- 1200 AVENUE OLIVIER PERROY, 13790 ROUSSET – NDA93132235813*
SAS au capital de10 000 € – Siret984 389 130 00027 – NAF7022Z –FR74 984389130

Documents remis

- Attestation de fin de formation.
- Avis après formation précisant les symboles d'habilitation pour lesquels le participant a été évalué et les résultats obtenus.

L'avis après formation ne constitue pas un titre d'habilitation électrique. L'habilitation est délivrée par l'employeur, sous sa responsabilité.

Profil du formateur

Formation animée par un formateur disposant de compétences techniques en électricité basse tension, d'une expérience professionnelle adaptée aux opérations enseignées et de compétences pédagogiques en prévention du risque électrique.

Le formateur maîtrise les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510 applicables aux interventions générales (BR) et aux opérations de consignation (BC).

Il est capable d'encadrer les mises en situation pratiques, d'évaluer les compétences des participants et de formuler un avis après formation.

Modalités et délais d'accès

Toutes nos formations sont soumises à un délai d'accès de 14 jours minimum à compter du jour de la signature de la convention de formation.

Informations sur l'accessibilité

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins, après analyse des possibilités d'aménagement de la formation.

Un entretien préalable permet d'identifier les besoins spécifiques et de définir, avec le référent handicap, les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles envisageables.

La faisabilité des exercices pratiques est étudiée en tenant compte des exigences de sécurité liées aux opérations électriques.

Contact

Par mail : contact@irisolaris-impact.com
Ou directement sur notre site internet https://catalogue-cie.dendreo.com/

fiche générée le 15/11/2026

IRISOLARIS IMPACT *- 1200 AVENUE OLIVIER PERROY, 13790 ROUSSET – NDA93132235813*
SAS au capital de10 000 € – Siret984 389 130 00027 – NAF7022Z –FR74 984389130